



Simplification de la gestion et de l'administration dans les programmes transfrontaliers

Problème:

- La **charge administrative** pesant sur les autorités territoriales et les promoteurs des projets par des règlements pour la gestion et l'administration financière est généralement considérée comme **trop élevée** et **décourage** à l'utilisation des fonds de l'UE.
- Ceux qui rédigent le règlement, n'ont pas toujours la même perspective que ceux qui lisent le règlement et qui doivent le réaliser.
- Dans le cadre de la **coopération transfrontalière**, outre des problèmes qui sont gérés au niveau national il y a aussi des **problèmes spécifiques**.
- **Un système avec des fonds de l'UE** (= Règles UE) et un cofinancement **national** (= règles nationales) crée deux niveaux juridiques. Dans le **cas transfrontalier**, il même convient considérer **trois niveaux**. Le niveau national pense d'abord à l'échelle nationale, puis transfrontalière, tandis que le niveau régional / local pense le long d'une frontière et travaille exactement à l'inverse.
- L'UE et les États membres sont **plutôt expérimentés dans les programmes, mais pas dans des projets normaux**. Dans le règlement, il existe de nombreuses règles au niveau des programmes, mais très peu pour les projets.
- Il y a une **atmosphère de méfiance et de la peur**, de ne pas respecter les règlements de l'UE. Les ministères nationaux participant à Interreg A **essayent de se battre dans l'interprétation de la réglementation européenne**. Le système n'a pas été conçu à des fins de praticabilité.
- **Mise en œuvre** des programmes **trop lente**, souvent en raison de l'approbation tardive des programmes Interreg A.
- Par conséquent, **trop de temps** passe (parfois plus d'un an) jusqu'à ce que le **destinataire reçoive l'argent de l'UE**.
- **En croissance des programmes Interreg A, l'influence du niveau national augmente** (centralisation). Des décisions sont souvent prises loin des promoteurs.
- **Avec les accords de partenariat un nouveau problème a été créé. Un état détermine ses priorités**, mais le **pays voisin a choisi d'autres**. Parce que les deux parties ont insisté sur leur priorité nationale, plusieurs programmes transfrontaliers ont perdu 2-3 mois et plus jusqu'à ce qu'ils ont convenu des priorités communes.

Réponses:

- Les **règles, les règlements et les demandes** devraient être **adoptés avant le début** des programmes. Ils doivent rester stables pour plus d'une période et ne peuvent être modifiés que dans des cas particuliers où il est absolument nécessaire.

- Le **règlement de l'UE** devrait prévoir des **règles les plus importantes** et les décrire très clairement et en détail. Ces règles doivent être **obligatoires pour tous les programmes**.
- L'**UE** ne devrait pas fixer des normes minimales, mais des **normes maximales** pour la mise en œuvre (y compris la facturation et la vérification) de programmes et projets. (Maximum = **ce qui est absolument nécessaire, et pas plus**).
- Des **normes de l'UE** devraient être appliquées en ce qui concerne l'éligibilité, la sélection et l'audit de projets (pour surmonter de diverses lois).
Résultat: Il n'y a plus de place pour des changements ou des interprétations nationales. Des lois claires et uniformes réduisent la charge administrative et les coûts.
- Nous avons besoin d'une **répartition des tâches meilleure et plus claire** (par exemple, l'autorité administrative est seulement responsable de la surveillance juridique du comité de suivi et du contrôle de la qualité de la mise en œuvre du programme et pas dans la sélection des projets etc.).
- **Division claire des tâches** entre le contrôle du premier niveau (avec des normes précises qui ne permettent aucune interprétation personnelle aux comptables / commissaires aux comptes, par ex. dans l'éligibilité des coûts) et l'organisme de certification.
- Dans le cadre d'Interreg A une meilleure connexion entre **le comité de suivi et le Secrétariat technique** commun.
- **Réduction du temps requis** et des **coûts en simplifiant** les procédures d'application et de la mise en œuvre ainsi que de contrôle financier.
- Seule **soumission de propositions** qui déterminera si le projet est éligible et peut être élaboré. Cela permet d'économiser du temps, du travail et des coûts pour ceux qui sont rejetés (moins de frustration par rapport à l'UE).
- Moins de **charge de la preuve dans les applications** (par exemple, sur la capacité financière et opérationnelle).
- Élimination du **principe «non-profit»** dans le bénévolat.
- Utilisation plus fréquente des **montants forfaitaires** dans le règlement.
- Seulement **un Audit et une approbation**. (audit pact!).
- **Moins de documents**, copies au lieu d'originaux, pas de double examen des mêmes documents.
- Moins de **rapports**, plus harmonisés,
- **Se concentrer davantage sur les résultats** que sur les dépenses et une administration correcte
- **Flexibilité** pour pouvoir répondre à des événements imprévus dans les programmes (mais **toujours alignés à travers les frontières et sans compromettre l'orientation stratégique** à moyen et à long terme du programme).
- Des **délais précis pour l'audit et la certification** (maximum 3 mois).
- Attribution des **fonds de l'UE et des fonds nationaux pour le même compte** (sans sous comptes nationaux, comme dans le nouveau règlement).
Avantage: Les autorités territoriales signent un contrat, comment cela est mis en œuvre. Le destinataire reçoit seulement un contrat sur le budget global de la banque. La banque doit surveiller le bénéficiaire et le rapporter au comité de suivi.
- La **coopération territoriale dans les contrats de partenariat**, doit soit être omis soit **mentionnée sans engagement à se conformer pleinement** aux priorités nationales élues. Car à la fin, il doit y avoir en tout cas un compromis.
- **Des programmes Interreg plus grands devraient permettre des sous-programmes** qui tiennent les différentes conditions et des besoins régionaux en compte (par exemple l'Espagne / le Portugal avec un espace vert dans le nord, une zone chaude / sèche au milieu et un bord de mer avec beaucoup de tourisme dans le sud).